

N° d'organisme de formation : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) **LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice**
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **DU LANGAGE ORAL AU LANGAGE ÉCRIT ACCOMPAGNEMENT AU SENS**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Proposer une approche novatrice et originale dans la rééducation du langage oral/et ou écrit dans ses aspects syntaxiques, morphologiques et discursifs
- Construire l'approche rééducative à partir du sens pour lui faire vivre la cohérence de la langue (bien loin de la forme)
- Faire vivre l'axe spatio-temporelle de la langue (orale ou écrite)
- Entraîner le patient à s'appuyer sur cette cohérence interne
-
- Proposer une intervention réellement rééducative et thérapeutique bien loin du 'rattrapage scolaire
- Elaborer un projet thérapeutique de rééducation ciblé et adapté, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan).
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et d'avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu à La Maison de la Salle, 78A rue de Sèvres, 75341 Paris
- Dates : 23-24 septembre, 7-8 novembre et 16-17 décembre
- Sa durée est fixée à 6 journées de 6H de formation, soit 36 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à **726 € TVAC (600 HTVA)**

Le prix avec prise en charge employeur est de **943 euros TVAC (780 HTVA)**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 121€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation (une facture sera envoyée par mail)
- Solde de 605 euros TVAC à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 121 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

LCE - FORMATIONS

Rue de Wavre, 7
1301 Bierges (Belgique)
+32(0)10 24 21 51
TVA BE 0567 654 292
www.gestionmentale.eu



info@lceformations.eu
Formations
Tel 0032/10/242151
Wavre 7
Tva Be 0567-654-292
Bierges
Belgique

LCE-
Rue de
1301
1301 Bierges

LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

DU LANGAGE ORAL AU LANGAGE ÉCRIT ACCOMPAGEMENT AU SENS

Formatrice : Mme Bouillet Anne-Françoise : orthophoniste, licenciée en logopédie (Master en orthophonie)

Objectifs

- Mettre en œuvre une démarche réflexive
- Repérer les indices récurrents d'espace-temps
- Acquérir une cohérence de la langue
- Effectuer des hypothèses sur base du bilan orthophonique et de l'entretien d'anamnèse
- Les processus cognitifs d'accès au langage écrit : qu'en disent les neurosciences ?
- Organiser des séquences rééducatives qui tiennent des recherches récentes en neurosciences
- Adapter la prise en charge au mode de fonctionnement spécifique du patient
- Favoriser le transfert
- Viser l'autonomise du patient
- Effectuer une guidance parentale en explicitant les besoins cognitifs spécifiques de leur enfant.

Programme

MODULE 1

Jour 1

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

1. PRESENTATION DE LA FORMATION

- Communication des finalités des moyens pédagogiques et didactiques de la formation, présentation de la formatrice
- Tour de table, échange avec les participants pour faire émerger leurs besoins et leurs attentes

2. INTRODUCTION

- Analyse des principales difficultés rencontrées
- Les moyens d'accompagnement : moyens, globalités d'accueil, les liens logiques, espace/temps
- Rappel sur la compréhension : les incontournables de l'activité mentale
- Nature/fonction : éclairage
- Atelier pratique : mise en situation

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

3. NATURE

La pratique :

- Accompagner la reconnaissance des natures de mots à partir du sens
- Mises en situation
- Utilisation de matériel pour l'entraînement jeux/ exercices d'appropriation
- Les mandalas centrés : globalité d'accueil
- Travail sur la morpho-syntaxique
- Approche pour les dysphasiques- travail sur l'écrit-

Nom/Verbe

- L'Accès au sens/ Propositions d'exercices
- Fiches synthèses, lesquelles, comment ? exemples pratiques ?
- Le protocole d'accès au sens
-

Jour 2

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Temps de réactivation de la veille, réponses aux questions
- NATURE (suite)
- Adjectif/Adverbe

- Accès au sens du langage oral au langage écrit : l'enrichissement
- Propositions d'exercices - travail sur les liens à partir de texte, de phrases.

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Le déterminant/pronom
- Accès au sens
- Exercices, classifications
- Notion de genre et de nombre (liens avec les dysphasies), articles préalables pour l'acquisition du nombre : exemples..
- Les premiers accords – propositions de protocoles d'entraînement pour les dysorthographiques
- Synthèse des deux jours, les protocoles à exploiter : dysphasie, langage écrit, homophones grammaticaux (1° approche)

MODULE 2

Jour 3

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur les expérimentations entre les sessions, réponses aux questions, difficultés rencontrées
- NATURE (suite et fin)
- Les prépositions/conjonctions
- Accès au sens liens avec les dysphasies et les difficultés de compréhension : pistes de rééducation – travail sur la compréhension
- Les homophones lexicaux / fiches synthèses
- La nature des propositions, structure de base du langage oral et écrit

Synthèse : identification des mots sur base du sens, comment accompagner ? Quelles étape ? Le choix des exercices ? Quelles utilisations du mandala cognitif ? préparation aux accords.

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Approche morpho-syntaxique de la phrase, la logique de l'ordre
- RAPPEL sur la compréhension, les incontournables
- Travail sur les Phrases de base- liens avec la rééducation du langage oral (morpho-syntaxique)
- Les phrases de base : intérêt pour la rééducation du langage oral/ écrit/ exemples

Jour 4

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Réactivations de la veille, réponses aux questions/
- Suite de l'approche morpho-syntaxique
- Phrases d'action, phrases d'état accompagner la différence être et avoir, les 6 phrases essentielles : appui la construction du sens et enrichissement de la phrase
- Passage à l'écrit

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Atelier pratique : mises en application des notions abordées, travail en petit groupes.
- Utilisation de l'approche pour le travail du langage oral, construction de phrases ;
- Travail sur les accords approche pour les dysorthographiques.

Synthèse des deux jours, propositions de protocoles à exploiter, mise en perspective d'une progression

MODULE 3

Jour 5

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur les expérimentations, réponses aux questions, analyse de cas
- **LA CONJUGAISON ou voyager dans le temps**
Identification des obstacles internes et externes, l'espace-temps dans le monde, l'espace-temps dans la pensée
- Identification des étapes d'accompagnement : voyager dans le temps
- Mises en situation (atelier pratique)

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Retour sur les travaux de groupe
- Mode/époque : accompagner la différence entre ces deux notions (pour les dysorthographiques, les dysphasiques)
- Suite des ateliers mise en pratique
- Synthèse de la journée

Jour 6

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur la veille
- **LA CONJUGAISON : voyager dans le temps (suite)**
- Travail sur les temps simples et les temps composés
Identification des étapes, accompagner le sens en rééducation
- Travail sur la compréhension de texte (se situer dans le temps)
Mises en situation : se situer dans le temps d'un texte
Synthèse : accompagner le sens – protocoles d'actions/ Accompagner l'expression écrite

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Atelier de mise en pratique/ appropriation de la formation/ synthèse
 - ✚ Analyse des exercices et protocoles expérimentés durant les sessions
 - ✚ Mise au point d'une progression, retour sur la globalité d'accueil
 - ✚ Analyse de cas
- Questionnaire d'évaluation des connaissances et de la progression.
 - Questionnaire de satisfaction / synthèse de la journée, réponses aux questions

Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances avec support écrit (diaporama en pdf).
- Présentation vidéo et ou de power point de mises en situation
- Ateliers de mise en pratique ; confrontation des observations cliniques avec les modèles théoriques, analyse et conception protocoles de rééducation.
 - Lecture et analyse d'articles
 - Protocoles à expérimenter

Mise en œuvre des méthodes HAS :

Méthodes pédagogiques :

- Approche pédagogique ou cognitive :
- Méthodes affirmatives expositives et démonstratives pour les aspects théoriques sous-jacents,
- Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors d'ateliers en grand groupe et sous-groupes supervisé par la formatrice, - en non-présentiel au cabinet avec la mise en œuvre des connaissances et techniques enseignées en présentiel, - analyse des pratiques : présentation d'un cas d'application de chaque stagiaire en sous-groupe/ synthèse en grand groupe

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances

- Tout au long de la formation, protocoles à exploiter
- Questionnaire de connaissances à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision